



Appel d'inscriptions
(Longs métrages, fiction et documentaire)

Perspective Canada à Cannes

Projections au Marché du Film de Cannes
Organisées par Téléfilm Canada

Du 17 au 26 mai 2017
Cannes, France

PERSPECTIVE CANADA est une initiative de Téléfilm Canada grâce à laquelle une sélection de films canadiens sera présentée au [Marché du Film](#) du Festival de Cannes dans le but d'accroître leur exploitation internationale.

Date limite d'inscription :
Le 15 mars 2017

Le processus de sélection sera mené par Téléfilm Canada.
Les décisions seront rendues le 24 mars 2017.

PERSPECTIVE CANADA_CANNES

PERSPECTIVE CANADA à CANNES aura lieu durant le Marché du Film qui se déroule en parallèle au Festival de Cannes. Cette vitrine vise à accroître l'exploitation à l'échelle internationale de films canadiens auprès des 11,000 acheteurs et producteurs accrédités au marché.

Chaque film sélectionné sera présenté une fois entre les 19 et 23 mai 2017 dans l'une des salles de Marché. Les requérants doivent assumer 50 % des coûts de la projection. Si le requérant souhaite présenter le film à deux reprises, la deuxième projection sera à ses frais.

Le tarif horaire moyen des créneaux de projection au Marché sera confirmé lorsque les salles seront attribuées et la durée des films confirmées. Veuillez noter qu'une séance coûte entre 900 et 1200 Euros (tarif pour une séance, pour un film de moins de 110 minutes). Le Marché de Cannes applique une majoration de 25% pour les films d'une durée comprise entre 110 et 140 minutes.

Concernant les films canadiens représentés par une société de vente basée à l'extérieur du Canada, Téléfilm Canada ne pourra facturer les coûts de la projection qu'à la société de **production sous contrôle canadien**.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Pour être admissible, un film doit répondre aux critères suivants :

1. Être admissible en vertu des [principes directeurs du FLMC](#) :
 - Film canadien financé par le FOND DE LONG MÉTRAGE DU CANADA (« FLMC »);
ou
 - Film canadien non financé par le FLMC mais **invité par le Festival de Cannes 2017;**
ou/et
 - Coproduction canadienne en vertu d'un accord officiel **réalisée par un Canadien;**
2. Avoir été produit dans les 12 mois précédant le Marché du Film;
3. Être présenté avec un statut de première au Marché du Film de Cannes ou n'avoir été présenté que dans un autre grand marché, soit l'American Film Market (AFM) ou l'European Film Market à Berlin (EFM).

Pour être admissible, un requérant doit :

1. Être une société de distribution ou de production sous contrôle canadien (au sens de la *Loi sur Investissement Canada*), tel qu'indiqué dans les [principes directeurs du FLMC](#).
2. La société de production ou la société de ventes à l'international du film sélectionné dans Perspective Canada **devra être accrédité au Marché du Film 2017.**

CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection finale est effectuée par Téléfilm Canada. Téléfilm évaluera les films en fonction d'une grille d'évaluation. La sélection des films sera effectuée conformément à l'échelle de priorité suivante jusqu'à ce que les films aient été choisis.

1. Films admissibles faisant partie de la sélection officielle de Cannes 2017;
2. Films financés en vertu du FLMC qui sont représentés par un agent de ventes;
3. Films financés en vertu du FLMC et présentés en première mondiale à l'European Film Market (EFM) de Berlin 2017 ou présentés en première mondiale au Festival de Berlin 2017;
4. Films admissibles qui ont obtenu un prix reconnu ou une mention spéciale sur le circuit national ou international des festivals dans les 6 mois précédant la tenue du marché;
5. Films admissibles qui présentent la meilleure feuille de route quant à leurs recettes au guichet domestique pour les 6 mois précédant la tenue du marché.

Téléfilm Canada évaluera au cas par cas d'autres films qui pourraient participer au marché *sur invitation seulement*, soit :

1. Films canadiens non financés par le FLMC qui ont obtenu une reconnaissance sur le circuit national ou international des festivals ou qui ont une excellente feuille de route quant à leurs recettes au guichet domestique pour les 6 mois précédant la tenue du marché.

Téléfilm Canada veillera à assurer un équilibre régional approprié, de façon à encourager les films, les sociétés de distribution et les maisons de production de toutes les régions du Canada.

CAMPAGNE DE PROMOTION

Les participants bénéficieront d'une campagne de promotion entièrement financée par Téléfilm Canada.

Le requérant devra respecter les dates limites fixées par Téléfilm Canada pour la livraison des documents nécessaires à la production de la campagne. **Ces dates vous seront communiquées dès confirmation de votre participation.**

OBLIGATIONS DU REQUÉRANT

Le requérant doit respecter les dates limites fixées par le Marché du Film:

- **12 avril** - Les projections sont réservées aux sociétés inscrites au Marché. Aussi, vous devez inscrire votre société au **Marché du Film** avant le **12 avril** pour apparaître dans le Guide du marché.
- **19 avril**- Une fois que Téléfilm vous assignera la date et heure de votre projection, **vous devez intégrer cette information dans votre fiche de société** sur cinando.com (sous "My Data"), au plus tard **le 19 avril**. Ces informations figurent dans le Pocket Guide du marché, les Dailies internationaux (*Variety, Screen, Film Français, Cannes News*) et sur cinando.com
- **Avril - Livrer votre DCP** au Marché du Film à Cannes **pour le 12 mai 2017** ou livrer votre DCP au bureau de Téléfilm Canada à Montréal qui coordonne un envoi consolidé entre **Montréal et Cannes en avril (date à confirmer)**.
- Téléfilm facturera votre société de 50 % des coûts de la projection au marché. Dans le cas où votre film est représenté par une société de ventes située à l'étranger, le requérant accepte que Téléfilm Canada facture la société de production sous contrôle canadien.

INSCRIRE UN FILM

- Si vous êtes déjà client de e-Telefilm, veuillez accéder [à votre compte](#) et compléter le formulaire PERSPECTIVE CANADA À CANNES;
- Si vous n'êtes pas encore utilisateur, vous devez ouvrir un compte e-Telefilm permanent pour les programmes non migrés au moins 5 jours **avant la date limite**

du 15 mars. Vous recevrez ensuite un NIP personnel. Veuillez consulter [sur le lien suivant](#) pour obtenir les détails de la procédure.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations sur le Marché et Perspective Canada, veuillez communiquer avec **Danielle Bélanger** (danielle.belanger@telefilm.ca) au 514-283-0838 ou 1-800-567-0890, poste 2204.

Pour plus d'informations sur le processus d'inscription, veuillez communiquer avec **Myriam Blais** (myriam.blais@telefilm.ca) au poste 2066.